



Ces projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CLAUSE SOCIALE D'INSERTION DANS LE CADRE DES MARCHES DE TRAVAUX DE LA TRANCHE 2 DU PLAN DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX

Dans le cadre de la tranche 2 de son Plan Directeur visant à la construction d'un bâtiment d'hospitalisation et la restructuration du bâtiment B, le Centre hospitalier de PERIGUEUX a souhaité intégrer pour la première fois une clause sociale d'insertion dans ses marchés publics sur ces opérations.

L'introduction d'une clause sociale dans une commande publique permet de conditionner l'exécution ou l'attribution d'un marché en fonction des critères liés à l'emploi ou à la lutte contre les exclusions. La clause sociale permet à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir l'opportunité d'un marché public de travaux, de services, ou de fournitures pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via la mise en situation de travail auprès d'entreprises.

Dans le cadre de la démarche clause d'insertion, les opérations concernées par ce dispositif représentent un volume total estimé de 10.380 heures d'insertion.

Le Centre Hospitalier de PERIGUEUX va s'appuyer sur l'expérience et l'ingénierie de la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux, comme unique partenaire.

L'action de la Maison de l'emploi visera à :

- Informer et accompagner les entreprises attributaires dans le choix et la réalisation de l'action d'insertion
- Proposer aux entreprises des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion
- Suivre l'application de la clause auprès des entreprises et procéder à son évaluation

La Maison de l'emploi du Grand Périgueux, présidée par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, a développé depuis 2007 en son sein un dispositif de gestion des clauses d'insertion, offrant un guichet unique territorial et une offre de services à l'ensemble des maîtres d'ouvrage, des entreprises, des publics et des acteurs de l'emploi et de l'insertion.

A ce jour, plus de 200.000 heures d'insertion ont été générées, les marchés publics de différents donneurs d'ordre (CA Grand Périgueux, Région Nouvelle Aquitaine, Etat, Communes de l'Agglomération,...) ayant facilité l'accès à l'emploi à plusieurs centaines de demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion professionnelle.

La signature de cette convention de partenariat par Monsieur Antoine AUDI, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de PERIGUEUX, Monsieur Thierry LEFEBVRE, Directeur du Centre Hospitalier de PERIGUEUX, Monsieur Jacques AUZOU, Président de la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux et Monsieur Hussein KHAIRALLAH, Président délégué de la Maison de l'Emploi aura lieu le VENDREDI 20 AVRIL 2018 à 15 HEURES, dans la salle du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de PERIGUEUX.

contacts :

- Monsieur Laurent **ESTIME** : Directeur MDE/PLIE du Grand Périgueux (l.estimate@mde-grandperigueux.fr) (téléphone : 06.45.50.22.52),
- Monsieur Bruno **ANCEAU** : Directeur des Travaux et de l'Ingénierie Technique et Biomédicale (bruno.anceau@ch-perigueux.fr) (téléphone : 05 53 45 27 16),
- Monsieur Eric **BALMIN** : Directeur de la Communication et des Affaires Juridiques (eric.balmin@ch-perigueux.fr) (téléphone : 05 53 45 25 62).